

# Projet d'aménagement

Réalisation d'une place de village

## 1, chemin de Lauzerville

### 31280 Aigrefeuille

**Maître d'Ouvrage :** **Ville de Aigrefeuille**  
 1, Place de la Mairie Aigrefeuille 31280 France  
 Tel : 05 61 83 68 97

**Maître d'œuvre :** **carrere.bourthoumieux architectes**  
 13, rue Sainte Ursule 31000 Toulouse  
 Tel : 05 61 23 18 82

**architectes carrere.bourthoumieux**  
 13, rue Sainte-Ursule 31000 toulouse  
 n°ordre mid 01694 - nat S15029  
 tel 05 61 23 18 82 fax 05 61 21 83 21

## Demande de permis d'aménager

4 Août 2016

### BORDEREAU GÉNÉRAL

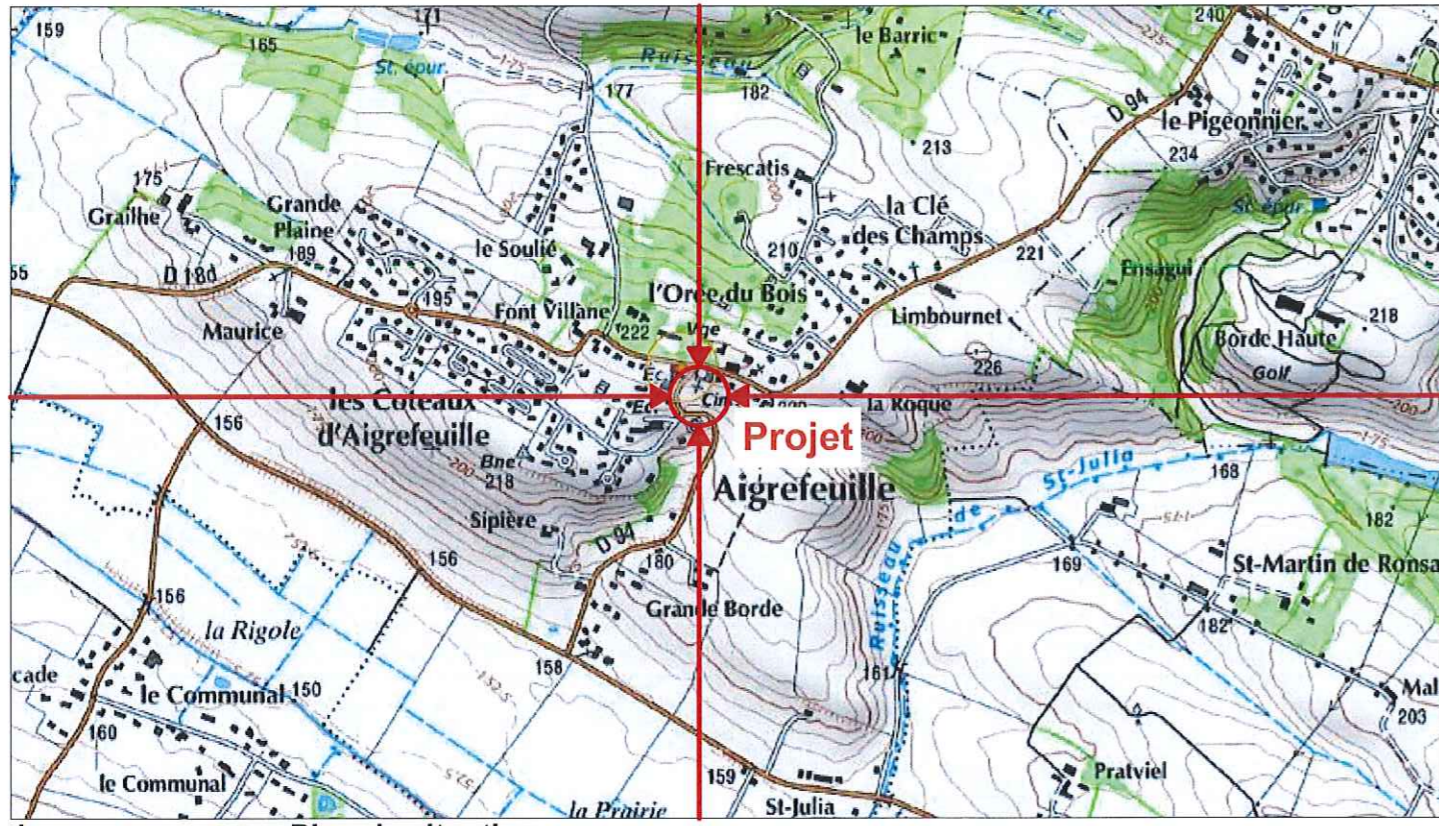
#### Liste des documents constituant le dossier

N° pièce	Nom du document	Échelle
<b>PA Demande de permis d'aménager</b>		
	BORDEREAU GÉNÉRAL	
PA0	Cerfa	
<b>1 Pièces obligatoires</b>		
PA1	Plan de situation	1:1000
PA2	Notice descriptive	
PA3	Plan du géomètre	1:500
PA4	Plan de composition & volet paysager	1:500
<b>2 Pièces selon la nature et/ou la situation du projet</b>		
PA5	Coupes sur terrain	1:250
PA6-PA7	Photographies	
PA8	Programme et plans des travaux	
PA8-1	Programme des travaux	
PA8-1	Programme des travaux (suite et fin)	
PA8-2	Plans des réseaux	1:500
PA9	Hypothèse d'implantation : bât A & B	1:500
<b>3 Pièces concernant les constructions</b>		
PA18	Plan de masse de la Place & du Parking bas	1:250
PA19	Façades de la Place	1:250
PA20	Coupes sur la Place & le Parking bas	1:100, 1:250



Vue de la place depuis la salle des fêtes

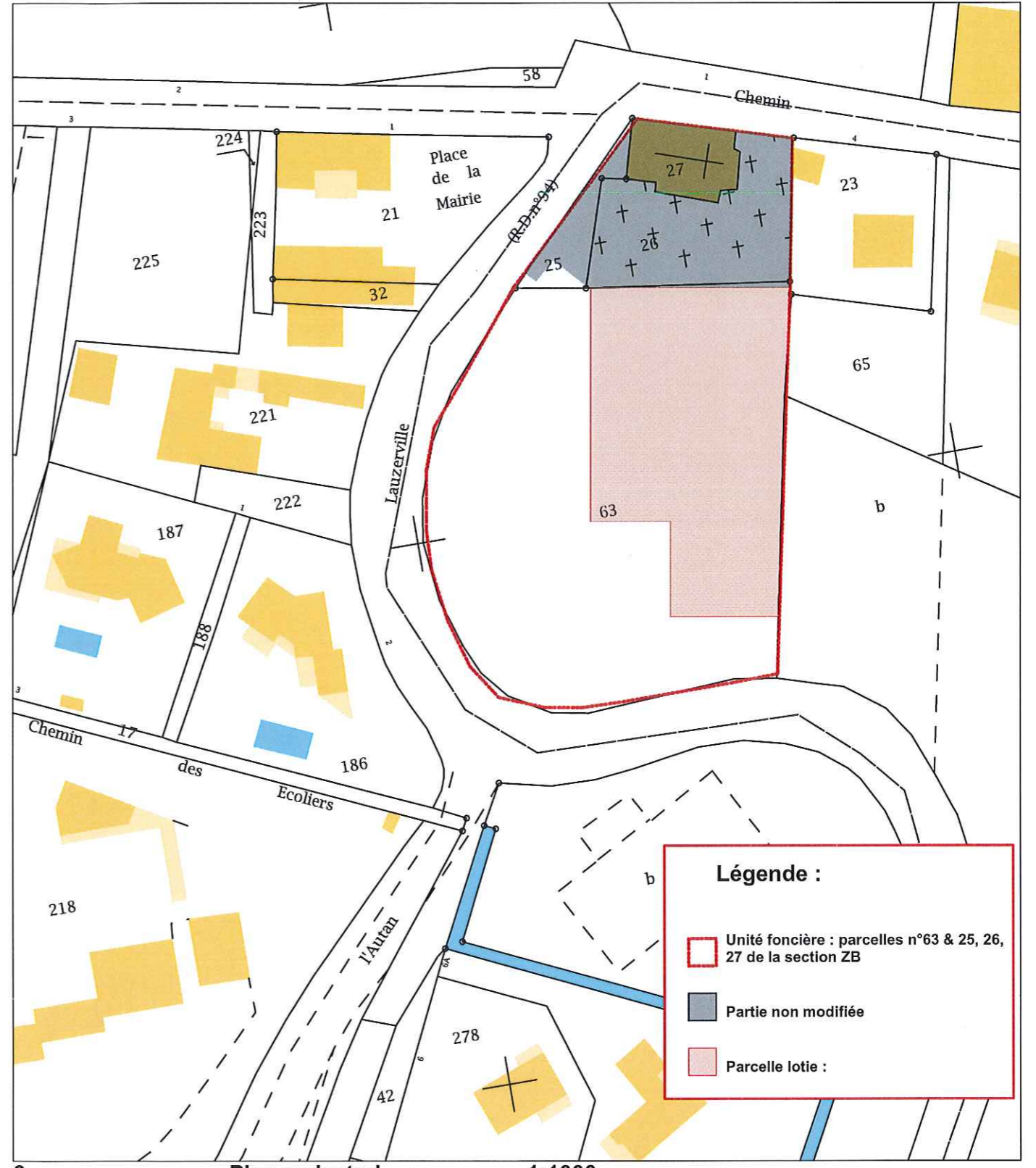




1 Plan de situation



2 Vue aérienne inclinée



3 Plan cadastral 1:1000

**Légende :**

- Unité foncière : parcelles n°63 & 25, 26, 27 de la section ZB
- Partie non modifiée
- Parcelle lotie :

*Handwritten signature*

**Plan de situation**

	Ville de Aigrefeuille 1 Place de la Mairie 31280 - Aigrefeuille	Réalisation d'une place de village 1, chemin de Lauzerville 31280 Aigrefeuille	architectes : CS/TB	1:1000	PA 04/08/2016	<b>PA1</b>
--	---	--	------------------------	--------	------------------	------------

Document provisoire d'étude pouvant être soumis à des modifications ou des adaptations dues à des impératifs d'ordre technique ou administratif.



Le terrain de l'opération est situé à Aigrefeuille, au centre bourg de la commune, au 1 chemin de Lauzerville, sur les parcelles cadastrales 25 à 27 et 63 de la section ZB et a pour superficie d'environ 5575 m<sup>2</sup> (3692 m<sup>2</sup> surface cadastrale et lot 1883 m<sup>2</sup> surface apparente).  
Il fait partie du secteur U1 du PLU de la commune, correspondant au centre du village bénéficiant d'un projet d'aménagement urbain (CAUE) permettant de requalifier cette centralité grâce, notamment, à la création d'une place de village et d'un parc accompagnés d'une surface commerciale et de logements collectifs locatifs.

## 1 – ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS

Dans un environnement d'habitats individuels et équipements publics (Mairie, Salle des fêtes, Ancienne Maternelle, Groupe Scolaire, Cimetière & l'Église Saint Julien), le terrain est situé à la croisée des chemins de Lafage (RD 18d) et de Lauzerville (RD 94).

Il est actuellement occupé par le Cimetière & l'Église dans sa partie Nord, une plateforme en son centre sert de parking occasionnel, enfin dans sa partie basse une prairie est entretenue par la commune.

La limite Ouest et Sud est occupée par la RD94 descendant vers le vallon de la Saune, bordée d'arbres isolés ou en bosquet côté terrain.

La limite Est du terrain est bordée d'une haie champêtre.

Le terrain présente une forte déclivité : altitude de l'église est +/- 223 m NGF et la prairie en partie basse 208 m NGF séparés d'environ 100m à vol d'oiseau, soit une pente moyenne de 15 % allant jusqu'à 45% ponctuellement

## 2 – INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

### 2.A – AMENAGEMENT DU TERRAIN

Le projet d'aménagement consiste en la réalisation d'un lotissement d'un lot à bâtir et la création d'une place de village et d'espaces verts. Le bâti existant et ces clôtures sont conservés, le parking de la résidence respectera un recul suffisant pour la pérennité du mur du cimetière.

Le terrain est aménagé avec 2 entrées automobiles conformément au schéma d'aménagement du centre du village :

- L'une en partie haute desservant le stationnement public sur la place (8 emplacements dont une PMR correspondant à 200 m<sup>2</sup> de surface de vente du commerce en RDC du futur bâtiment de logements) et le parking de la future résidence de logements collectifs locatifs (16 emplacements pour 16 logements). A l'entrée, il est réalisé une aire de présentation pour les containers afin d'être accessible depuis la RD sans avoir à entrer le véhicule de collecte ;
- L'autre en partie basse desservant un parking, utile pour le groupe scolaire et en d'autres occasions.

Une servitude de passage est créée sur le terrain communal au bénéfice de lot 1 en partie haute afin désenclaver ce dernier et comportant l'aire de présentation des ordures ménagères.

Une servitude de réseaux est créée sur le terrain communal afin d'assurer le raccordement des divers réseaux du lot 1 aux réseaux publics disponibles sur la RD 94.

### 2.B – IMPLANTATION, ORGANISATION, COMPOSITION ET VOLUME DES CONSTRUCTIONS, INSERTION DANS LE PAYSAGE AVOISINANT

L'orientation de la place de village s'ouvrant au Sud permet de former un belvédère sur le vallon de la Saune et la chaîne de Pyrénées. Cette disposition permet aussi de dégager la vue sur ce même panorama depuis la place de la Mairie située plus haut. L'emprise de la place est agrandie grâce à un mur de soutènement habillé de talus végétalisés permettant une insertion douce dans le paysage lointain et la réalisation d'un escalier afin de rejoindre :

- L'entrée secondaire du chemin des écoliers en contrebas de l'Ancienne école maternelle facilitant ainsi le maillage piétonnier au centre du village ;
- Le parc permettant un espace de jeux et un cheminement vers le parking du bas

Deux bâtiments seront construits comme suit :

- L'un principal comportant le commerce est implanté en limite de place publique, forme la façade de la place sur son longpan et son pignon sud en continuité du mur de soutènement de la place;
- L'autre est implanté en contrebas correspondant au R-1 du premier bâtiment accessible depuis un escalier commun traversant ce dernier.

### 2.C – TRAITEMENT DES CONSTRUCTIONS, CLOTURES, VEGETATIONS OU AMENAGEMENTS SITUES EN LIMITE DE TERRAIN

Tous les arbres sont conservés (isolés, en bosquet ou en haie champêtre) à l'exception de deux arbustes côté entrée du cimetière afin de réaliser les places de parking.

L'espace est ouvert : il n'y a pas de clôtures, les murs de soutènement forme garde corps jusqu'à l'escalier, puis banc afin de permettre le repos et les réunions conviviales.

### 2.D - MATERIAUX ET COULEURS DES CONSTRUCTIONS

La place est réalisée en béton désactivé et en stabilisé renforcé

- en partie courante : ton rosé & gris clair
- marquage au sol : béton blanc

La pièce d'eau est en béton blanc coiffé de brique foraine et surmonté d'une fontaine à coupelle en pierre de la Montagne noire de ton naturel.

Les murs de soutènements sont en béton blanc, avec inserts et assises de brique foraine.

Les réverbères sont homogènes avec ceux de l'existant, le RAL sera validé par la Maîtrise d'ouvrage.

### 2.E - TRAITEMENT DES ESPACES LIBRES

Les espaces extérieurs du parc sont aménagés en espaces verts engazonnés.

Sur le parking du nord de la place, certains massifs de couvre-sol seront réalisés pour hiérarchiser le stationnement.

Les places de stationnement seront délimitées par une chaîne sur poteaux, éclipable dans une rainure prévue à cet effet.

## 3 – PRINCIPE DE RESEAUX

Un réseau d'évacuation des eaux usées est réalisé pour le lot 1 et laissé en attente. Il est raccordé au réseau d'assainissement collectif existant sur le chemin de Lauzerville (RD 94).

Un réseau d'évacuation des eaux pluviales est créé conformément au plan d'assainissement. En partie basse du terrain, un bassin de rétention permet une gestion gravitaire des eaux pluviales sur l'emprise du projet, avec un rejet au fossé existant sur la RD 94 avec un débit de fuite de 1l/s/ha conformément à la réglementation en vigueur.

Un réseau d'Adduction d'Eau Potable (AEP) est réalisé pour desservir la place (pièce d'eau et espace verts), et un fourreau en attente pour l'alimentation du lot à bâtir. Le réseau AEP est raccordé au réseau existant en accord avec le concessionnaire.

Un réseau d'électricité basse tension est réalisé en souterrain pour desservir la place (borne d'électricité) et des fourreaux en attente sont mis en œuvre pour l'alimentation du lot à bâtir. Ce réseau est raccordé au réseau existant du chemin de Lauzerville près du groupe scolaire en accord avec les services techniques d'ERDF.

Un réseau d'éclairage public est réalisé au moyen de candélabres, régulièrement espacés, pour l'éclairage de la place. Ce réseau sera réalisé en maîtrise d'ouvrage par le SDEHG.

Un réseau téléphonique est réalisé en souterrain pour la résidence de logement. Ce réseau est réalisé en accord avec les services techniques du concessionnaire.

**Notice descriptive**

	Ville de Aigrefeuille 1 Place de la Mairie 31280 - Aigrefeuille	Réalisation d'une place de village 1, chemin de Lauzerville 31280 Aigrefeuille	architectes : CS/TB	PA 04/08/2016	<b>PA2</b>
---	---	--	------------------------	------------------	------------



DEPARTEMENT DE LA HAUTE - GARONNE  
**COMMUNE D' AIGREFEUILLE**  
 Chemin de Lauzerville

Lotissement de 1 Lot  
 créé par la Commune

**DOSSIER DECLARATION PREALABLE**

**PLAN DE SITUATION  
 PROJET DE DIVISION**

**DP1  
 DP10**

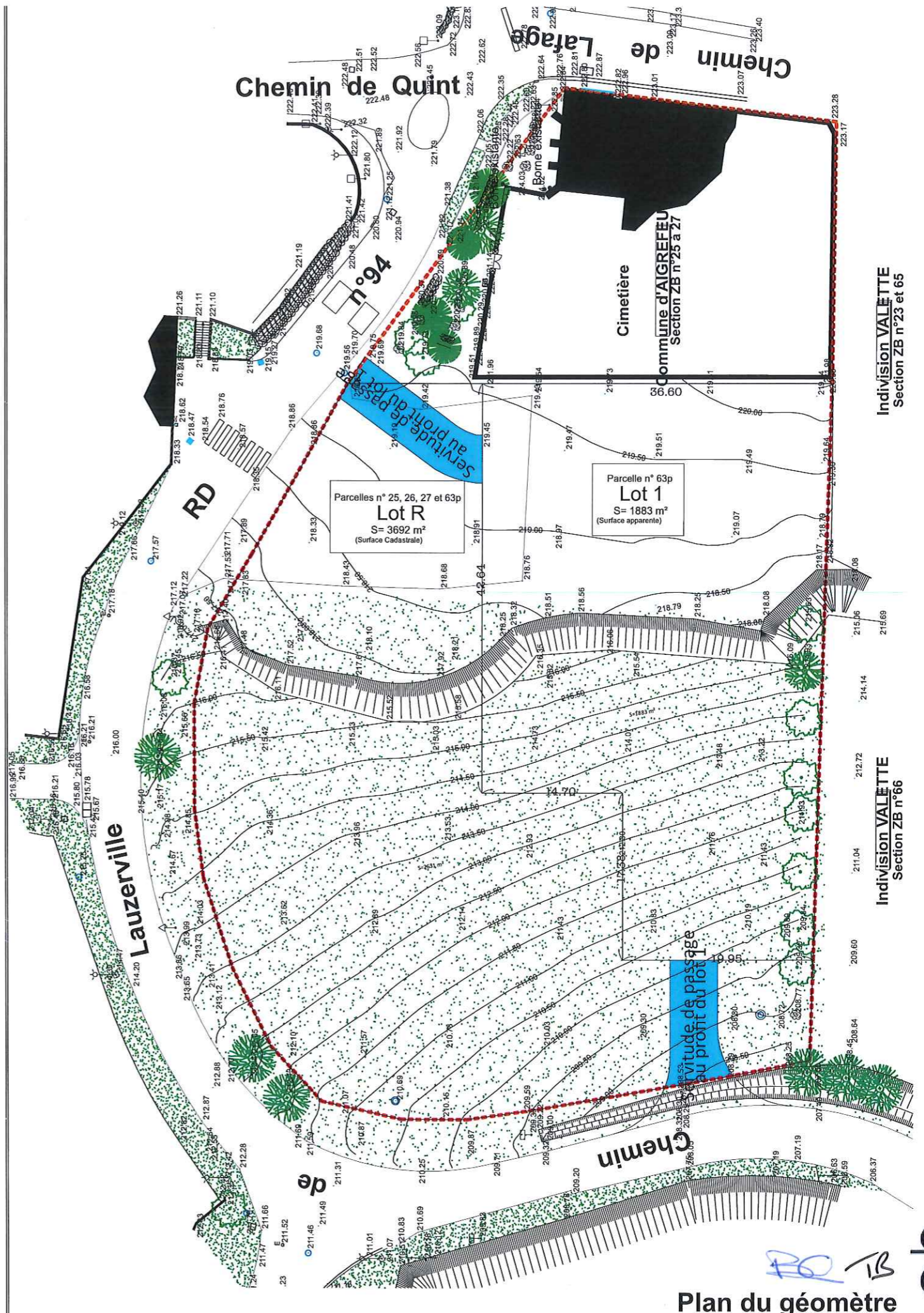
Réf : 15-121/GEO15150



Système de coordonnées RGF 93 CC43. par système GPS (Réseau TERIA)  
 Nivellement rattaché au NGF par système GPS (Réseau TERIA)  
 Fonds de plan topo fourni par le cabinet SOMPAYRAC/CIANFERANI/PRIEU  
 Mise à jour du plan le 24/02/2016

SELARL de Géomètres Experts  
**Pierre SANSAC - Didier CIVADE**  
 Siège Social Bureau Secondaire  
 1 bis Rue de L'Europe 5 Rue Lavoisier  
 31130 BALMA 31700 BLAGNAC  
 Tél : 05-61-24-11-41 Tél : 05-61-30-49-62  
 Fax : 05-61-24-04-95 Fax : 05-61-71-23-26

02 Mars 2016



	Ville de Aigrefeuille 1 Place de la Mairie 31280 - Aigrefeuille	Réalisation d'une place de village 1, chemin de Lauzerville 31280 Aigrefeuille	architectes : CS/TB	1:500	PA 04/08/2016	<b>PA3</b>
--	---	--	------------------------	-------	------------------	------------

Document provisoire d'étude pouvant être soumis à des modifications ou des adaptations dues à des impératifs d'ordre technique ou administratif.



### VOLET PAYSAGER

Le projet d'aménagement intégrera des nouvelles plantations, afin de répondre aux nouveaux usages mais aussi pour marquer l'identité du Lieu. Ainsi la palette végétale choisie correspond aux critères du site :

- Climat méditerranéen
- Sol profond et argileux
- Essences non allergènes, locales demandant peu d'entretien
- Pérennité du développement ornementale
- Biodiversité locale augmentée

### Palette des arbres



8 muriers

Murier à feuille de platane (*Morus bombycis*)

Cyprès

3 Cyprès

### Palette des couvre-sols et vivaces



Euphorbe

Gaura

Sedum

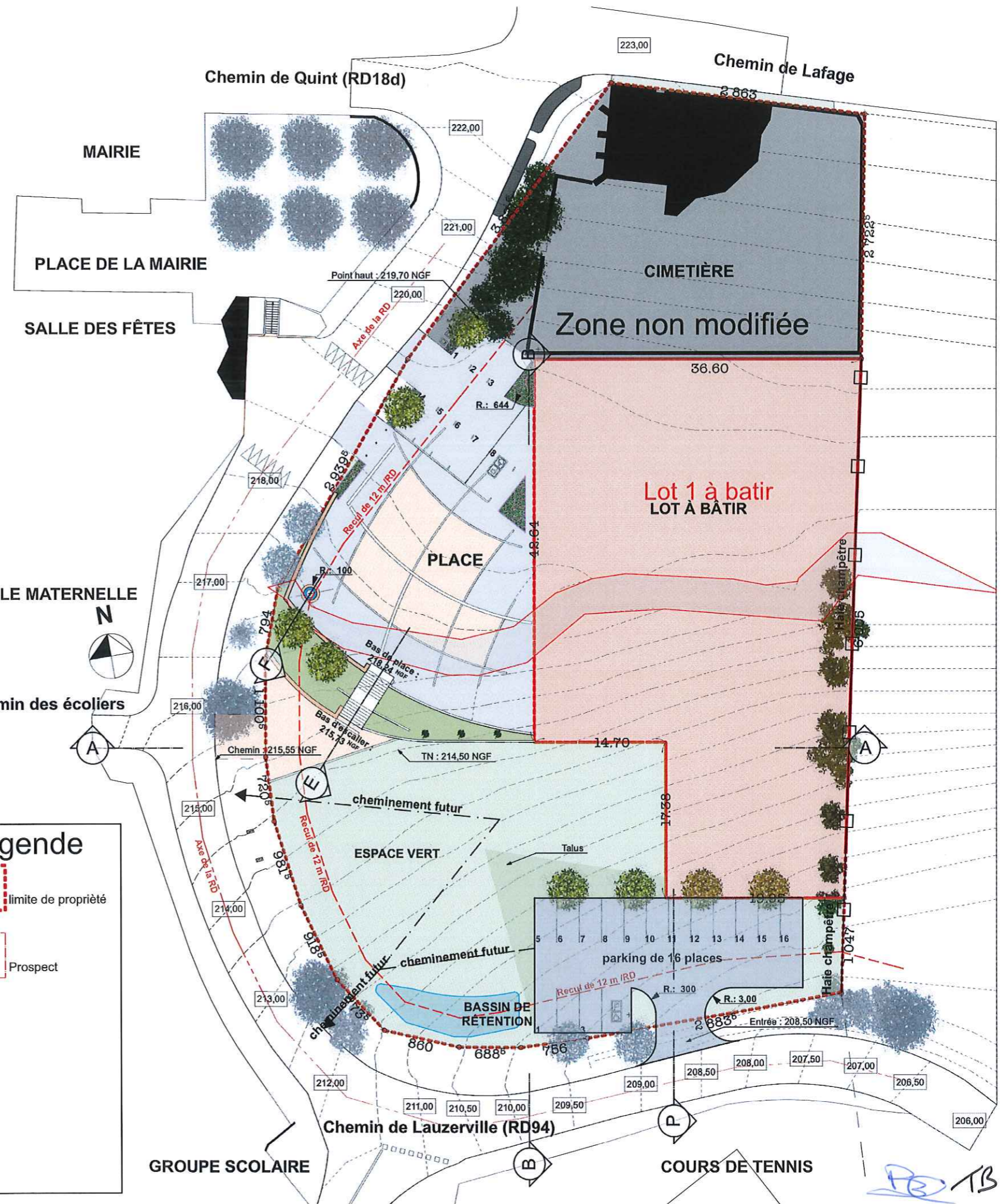
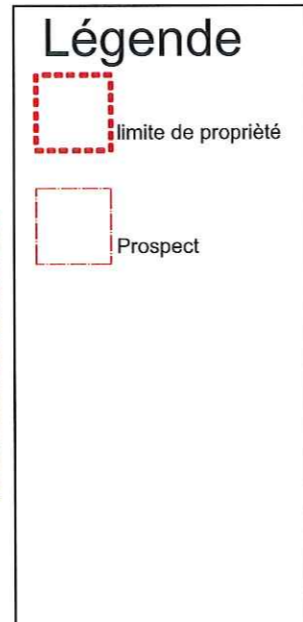


Lavande

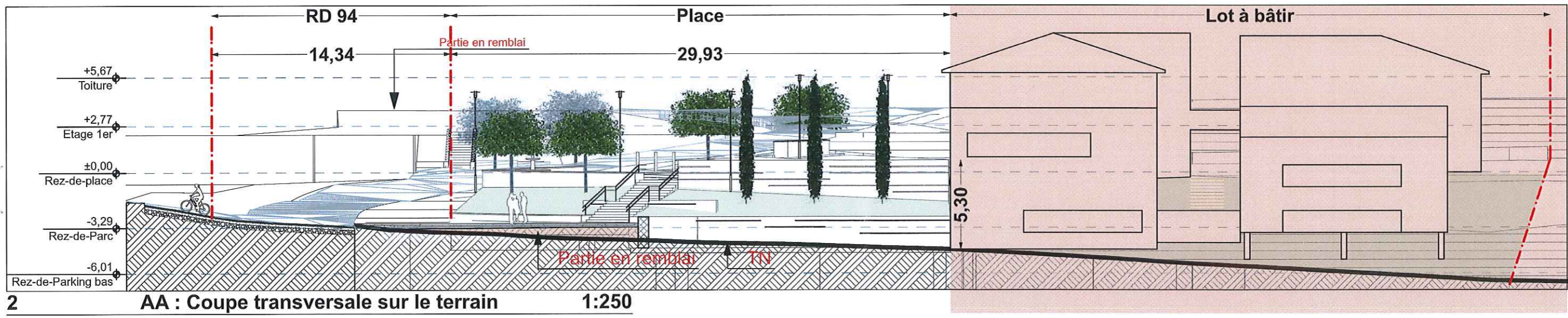
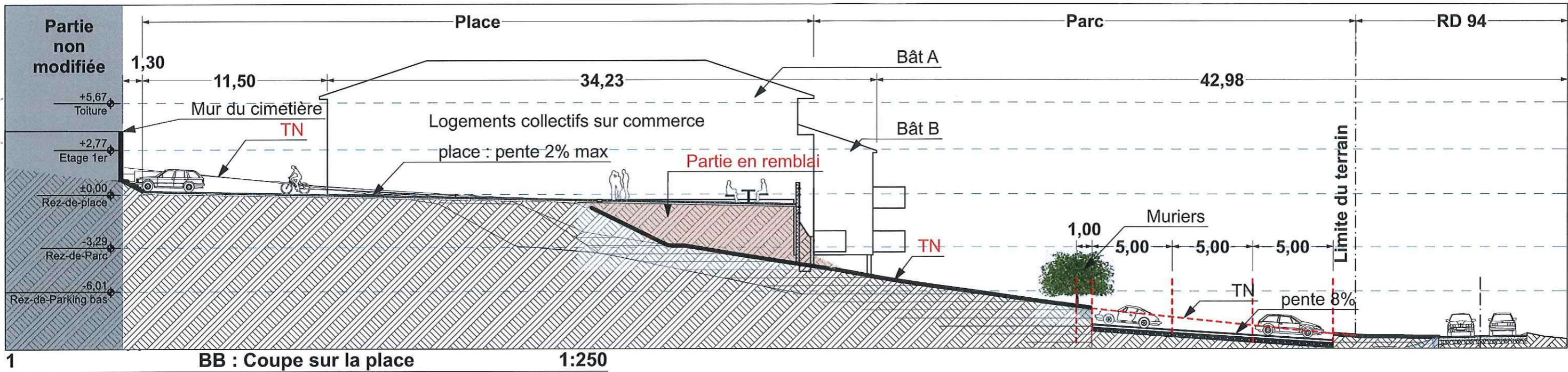
Géranium

Santoline

Espace vert engazonné







CS/TB  
**Coupes sur terrain**

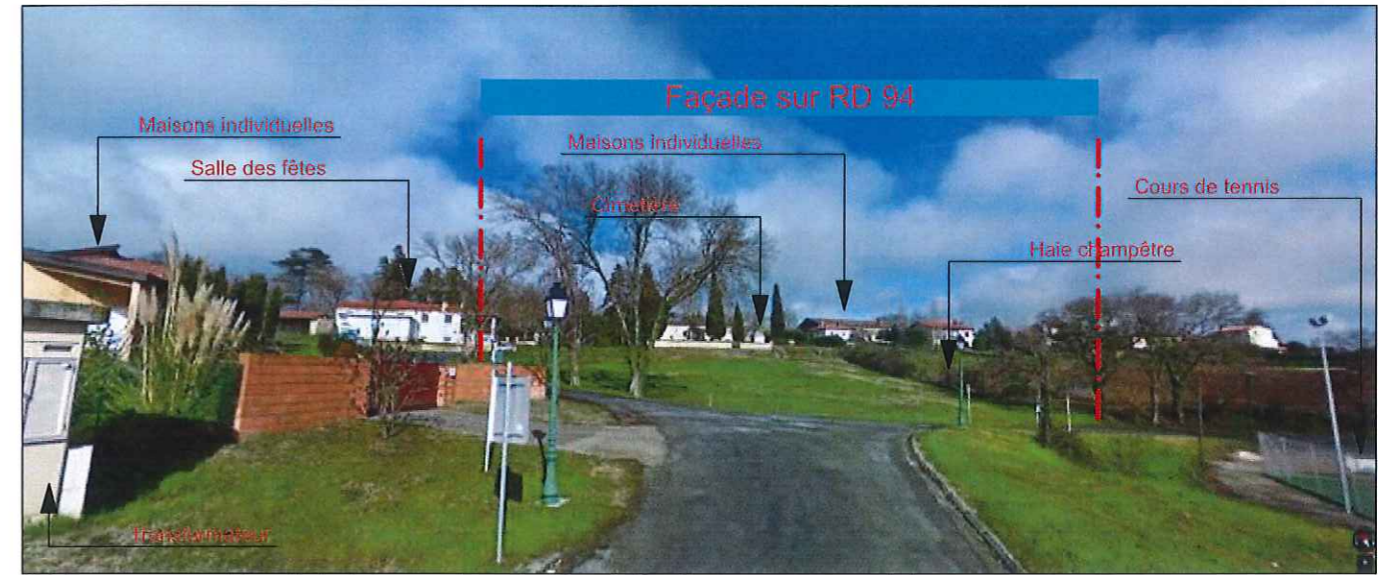
	Ville de Aigrefeuille 1 Place de la Mairie 31280 - Aigrefeuille	Réalisation d'une place de village 1, chemin de Lauzerville 31280 Aigrefeuille	architectes : CS/TB	1:250	PA 04/08/2016	<b>PA5</b>
--	---	--	------------------------	-------	------------------	------------

Document provisoire d'étude pouvant être soumis à des modifications ou des adaptations dues à des impératifs d'ordre technique ou administratif.





PA7 Vue lointaine - depuis le cours de tennis (RD 94)



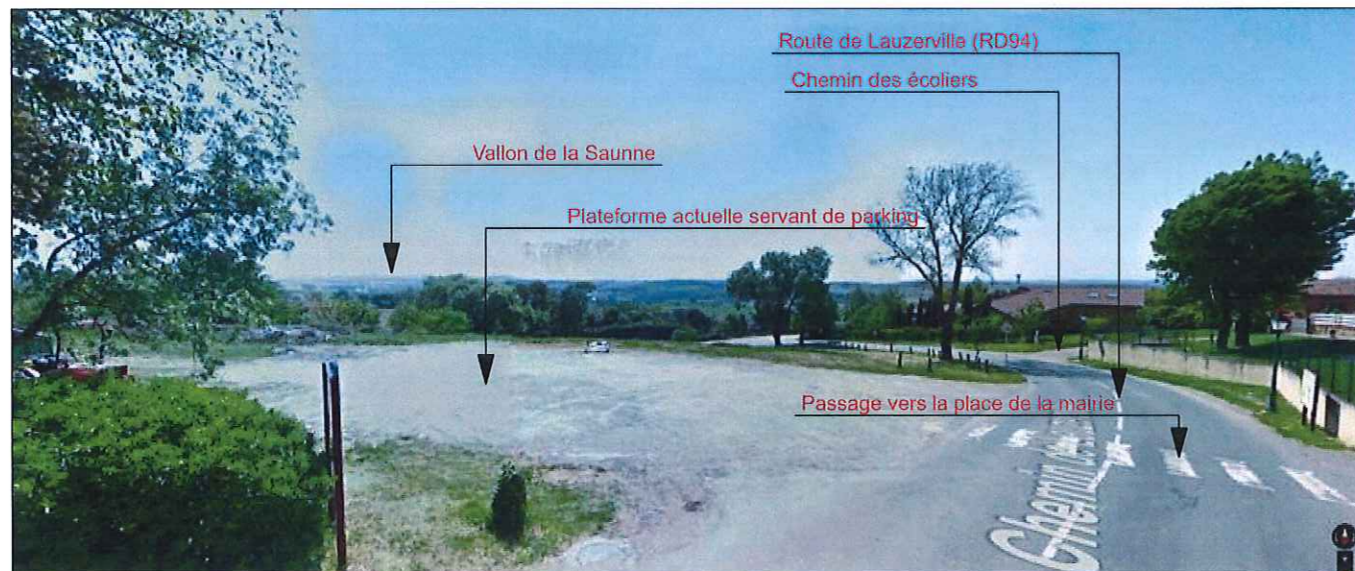
PA7 Vue lointaine - depuis l'entrée du groupe scolaire



PA6 Vue proche 1 - depuis le chemin des écoliers



PA6 Vue proche 2 - depuis le chemin des écoliers



PA6 Vue proche - depuis la place de la mairie

 AIGREFEUILLE	Ville de Aigrefeuille 1 Place de la Mairie 31280 - Aigrefeuille	Réalisation d'une place de village 1, chemin de Lauzerville 31280 Aigrefeuille	architectes : CS/TB	PA 04/08/2016	<b>PA6-PA7</b>
--	---	--	------------------------	------------------	----------------

Document provisoire d'étude pouvant être soumis à des modifications ou des adaptations dues à des impératifs d'ordre technique ou administratif.



**Projet d'aménagement**  
Réalisation d'une place de village  
**1, chemin de Lauzerville**  
**31280 Aigrefeuille**

**Maître d'Ouvrage :** **Ville de Aigrefeuille**  
1, Place de la Mairie Aigrefeuille 31280 France  
Tel : 05 61 83 68 97

**Maître d'œuvre :** **carrere.bourthoumieux architectes**  
13, rue Sainte Ursule 31000 Toulouse  
Tel : 05 61 23 18 82

**Pièces selon la nature et/ou la situation du projet**

4 Août 2016

**PA8**  
**Programme et plans des travaux**

RE TB



P8 – PROGRAMME DES TRAVAUX D'EQUIPEMENT

1 – RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

EAUX PLUVIALES

Le projet d'aménagement permettra la mise en œuvre de rétention des Eaux pluviales à ciel ouvert afin de pouvoir intégrer l'ouvrage de façon paysagère au sud du parc.  
Les rétentions sont dimensionnées pour une pluie de retour de 20 ans avec un débit de fuite basé sur 10 l/s/ha.

Tableau des calculs de rétention :

BETOM - Calcul EP

	FORMULES	RESULTATS
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS	Surface des toitures imperméabilisées (Ruissellement C = 0,95) $A_1$	740,00 m <sup>2</sup>
	Surface des Voiries projetées (Ruissellement C = 0,95) $A_2'$	1 032,00 m <sup>2</sup>
	Surface des aménagements en stabilisé (Ruissellement C = 0,7) $A_3'$	361,00 m <sup>2</sup>
	Surface des Cheminements piétons (Ruissellement C = 0,95) $A_4'$	m <sup>2</sup>
	Surface des Aménagements Extérieurs (Ruissellement C = 0,95) $A_5'$	m <sup>2</sup>
	Surface des Voiries (Ruissellement C = 0,95) $A_6'$	m <sup>2</sup>
	Surface des toiture végétalisée (Ruissellement C = 0,5) $A_7'$	m <sup>2</sup>
	Surface des Espaces Verts (Ruissellement C = 0,2) $A_8'$	2 581,00 m <sup>2</sup>
	Surface totale de la parcelle $A$	4 714,00 m <sup>2</sup>
DONNÉES DU SITE	Surface $A$	0,4714 ha
	Coefficient de ruissellement $C$	0,52
	Pente moyenne $I$	0,011 m/m
	Longueur hydraulique $L$	120,00 m
	Région pluviométrique Région	2
	Période de retour $T$	20 ans
DÉBIT DES EAUX PLUVIALES	Débit brut $Q_b = 1,430 \times I^{0,29} \times C^{1,29} \times A^{0,78}$	$Q_b = 119,27$ l/s
	Allongement $M = \frac{L}{\sqrt{A}}$	$M = 1,75$
	Coefficient correcteur $m = \left(\frac{M}{2}\right)^{-0,324}$	$m = 1,075$
	Débit corrigé $Q = Q_b \times m$	$Q = 128,20$ l/s

	FORMULES	RESULTATS
DONNÉES DU SITE	Débit de fuite (10 l/s/ha) $Qf =$	4,71 l/s
	Surface $A =$	0,4714 ha
	Coefficient d'apport $Ca =$	0,52
VOLUME DE STOCKAGE	Surface active $Sa = A \times Ca$	$Sa = 0,25$ ha
	Débit de fuite par unité de surface $q = \frac{360 \times Qf}{Sa}$	$q = 6,920197$ mm/h
	Capacité spécifique de stockage --> (abaque Ab-7) $ha =$	25,50 mm
	Volume de rétention $V = 20 \times ha \times Sa$	$V = 62,53$ m <sup>3</sup>

Les travaux incluront également la réalisation d'une noue permettant de collecter les Eaux pluviales de l'opération bâtie et de la place nouvellement créée.

Les eaux ainsi récupérées à ciel ouvert seront acheminées vers le bassin de rétention de 63 M3 puis raccordées en débit régulé au réseau communal.

Ces travaux comprendront notamment :

- les terrassements nécessaires à la réalisation de la noue et du bassin de rétention à ciel ouvert
- l'exécution des fouilles nécessaires à la pose de canalisations de collecte,
- la construction du bassin de rétention et des talus permettant le bon écoulement gravitaire des eaux pluviales
- l'engazonnement des espaces nouvellement créés
- le raccordement du bassin au réseau public
- la remise en état de l'existant

EAUX USEES

L'étude de dimensionnement de réseaux sera réalisée à partir de l'instruction interministérielle de juin 1977. Le projet d'assainissement consistera à collecter les effluents vers les collecteurs existants sur le chemin de Lauzerville (RD 94).

Les canalisations constituant le réseau seront en PVC de Série CR8.

Ces canalisations seront de diamètre intérieur de 200 millimètres.

Des regards de visite de 1 mètre de diamètre intérieur en béton préfabriqué seront réalisés avec des dispositifs de fermeture en fonte

Ces regards de visite permettront l'accès et l'entretien des réseaux. La longueur entre deux regards de visite ne sera jamais supérieure à 60 mètres.

La parcelle du lot à bâtir sera équipée d'une boîte de branchement en domaine public d'un diamètre intérieur de 200 millimètres avec tabouret de passage direct et tampon de surface étanche.

Ces travaux comprendront :

- l'exécution des fouilles nécessaires à la pose de canalisations de collecte de branchements,
- la fourniture et la pose des éléments de regard de visite ainsi que le raccordement étanche des canalisations,
- la construction des ouvrages en maçonnerie ou autres que constituent les ouvrages annexes tels que, regard de branchement, massifs d'ancrage, butées, etc...
- La mise à niveau des ouvrages existants dans l'emprise de l'aménagement,
- Le passage caméra pour contrôle des travaux,
- La remise en état des lieux,

BB TB

Programme des travaux

		4 rue Fontgrasse 31700 BLAGNAC Tél : 05 61 30 63 62		Ville de Aigrefeuille 1 Place de la Mairie 31280 - Aigrefeuille	Réalisation d'une place de village 1, chemin de Lauzerville 31280 Aigrefeuille	architectes : CS/TB	PA 04/08/2016	<b>PA8-1</b>
--	---	---	---	---	--	------------------------	------------------	--------------



## 2 – RESEAU D'EAU POTABLE ET DEFENSE INCENDIE

Le réseau eau potable est prévu en PEHD Pression PN16 avec vannes d'arrêt, purges d'air, vidanges et poteaux incendie.

Les branchements seront en domaine public.

Les poteaux incendie respecteront les exigences du SDIS31.

Il sera prévu dans le cadre de la défense Incendie la mise en place de poteaux incendie de diamètre 100 millimètres en considérant une pression minimum de 1 bar et un débit de 60 m<sup>3</sup>/h.

Suivant la vocation des projets privés, un complément pourra être demandé par le SDIS au propriétaire dans le cadre du permis de construire.

### 1 / Canalisations de distribution en eau

- Les canalisations de distribution seront en PEHD pression à emboîtement avec joint caoutchouc de série 16 bars.

### 2 / Robinets Vannes Robinets de Branchements Colliers de Prise en Charge

- Les robinets vannes seront du type PN 16 en fonte GS à opercule caoutchouc et seront placés sous bouche à clef.
- Les robinets de branchement seront du type « tout bronze », prise sur le coté, ¼ de tour, fermeture à gauche, à boisseau inversé.\*
- Les colliers de prise en charge seront à brides en acier forgé ou en fonte ductile, à joint spécial.

### 3 / Bouches à Clef

- Les bouches à clef pour vannes et robinets de branchement seront en fonte ductile à tête ronde pour les branchements et tête hexagonale pour les vannes.
- Les tubes à rallonge seront en PVC diam. 90mm, type tabernacle.

### 4 / Appareils de Protection et de régulation des réseaux

- Les vidanges seront réalisées au point bas des réseaux et comporteront un robinet sous bouche à clef, une conduite d'évacuation en PVC, un regard de pompage.
- Les purges d'air des réseaux projetés seront placées au point haut du réseau et seront mises en place dans des regards.
- Les regards pour compteur seront posés sur domaine privé. Pour les compteurs 15 mm, ils seront en polyester armé fibre de verre, tête mobile, bloc intérieur amovible en polystyrène, robinet d'arrêt et clapet anti-retour normalisé. Pour les compteurs >20 mm, ils seront en préfabriqué béton 1mx1mx1m.
- Les poteaux incendie seront à prise sous coffre, PN16, « renversable ».

Ces travaux comprendront notamment :

- L'exécution des fouilles nécessaires à la pose des conduites de distribution et de branchements,
- La fourniture et la pose de toutes les canalisations, appareils et équipements y compris tous les éléments nécessaires à la confection des joints,
- La fourniture et la pose des appareils de robinetterie, leurs raccordements aux ouvrages et aux canalisations existantes ou à construire,
- La construction des ouvrages en maçonnerie ou autres que constituent les ouvrages annexes tels que, regards de branchement, massifs d'ancrage, butées,
- La mise à niveau des ouvrages existants dans l'emprise de l'aménagement,
- Les contrôles de qualité des eaux potables,
- La remise en état des lieux.

## 3 – RESEAU ELECTRICITE ET ECLAIRAGE PUBLIC

Nota : Les études et la réalisation du réseau public d'éclairage est réalisé par SDEHG.

Le projet d'alimentation électrique consistera à mettre en place dans l'emprise du projet le réseau basse tension avec câbles de distribution.

L'origine de l'installation BT pour la place et l'éclairage sera le réseau public du chemin de Lauzerville (RD 94).

Les traversées de chaussées se feront sous fourreaux Polyéthylène haute densité rouge.

Une borne « foraine » sur la place sera réalisée afin de répondre aux besoins de la commune lors d'évènement particuliers.

Cependant, la définition et les limites de prestation à réaliser seront élaborées avec le concessionnaire du réseau.

Les travaux comprendront notamment :

- L'exécution des fouilles nécessaires à la mise en place des fourreaux,
  - La fourniture et la pose des fourreaux pour la place et l'éclairage public,
  - La fourniture et la pose des câbles d'alimentation et de leur protection,
- La fourniture et la mise en place de candélabres de hauteur 6m et d'appareils d'éclairage
- Le raccordement sur les organes de commande à créer.

## 4 – RESEAU DIVERS TELECOMMUNICATION

Les travaux d'infrastructure Télécom permettront le raccordement du lot à bâtir à l'infrastructure existante.

Le réseau de distribution pour le lot à bâtir sera constitué de 3 fourreaux TPC DN 45.

Les fourreaux et raccords utilisés seront conformes aux spécifications édictées par la direction des télécommunications et par l'organisme gérant le réseau câblé, réalisés en barres droites pré-mançonnées avec courbes à 45° et 90°, en matériau PVC compact de couleur gris clair.

Les chambres de tirage seront spécifiques à chaque réseau et différenciées les unes des autres par des logos apparaissant sur le tampon. Les chambres de tirage pourront être coulées en place ou préfabriquées (L1T, L2T, ...),







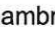





Les éléments préfabriqués devront impérativement provenir d'usines agréées,

## Programme des travaux (suite et fin)

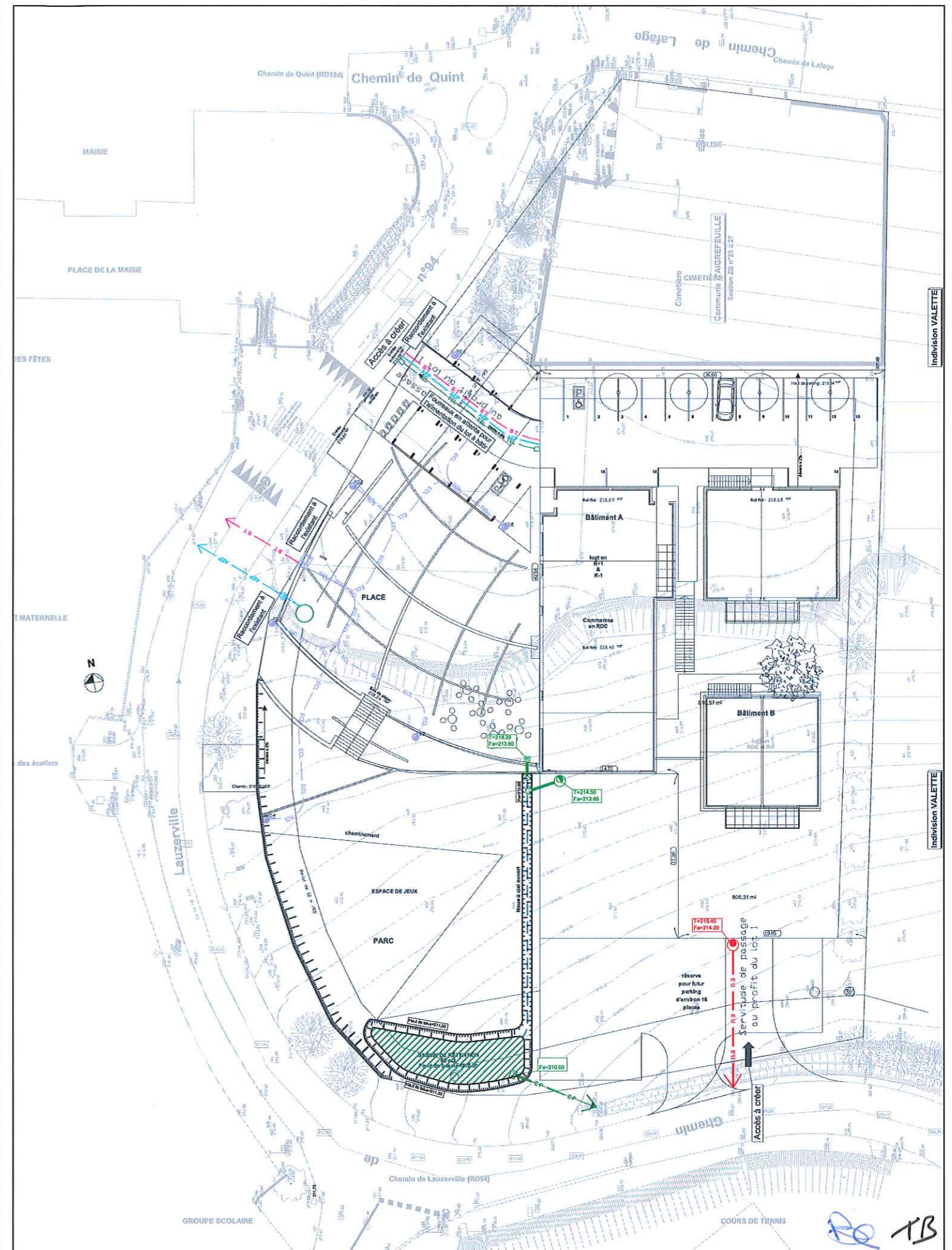
		4 rue Fontgrasse 31700 BLAGNAC Tél : 05 61 30 63 62		Ville de Aigrefeuille 1 Place de la Mairie 31280 - Aigrefeuille	Réalisation d'une place de village 1, chemin de Lauzerville 31280 Aigrefeuille	architectes : CS/TB	PA 04/08/2016	PA8-1
--	---	---	---	---	--	------------------------	------------------	-------



LEGENDE DES RESEAUX PROJETES :

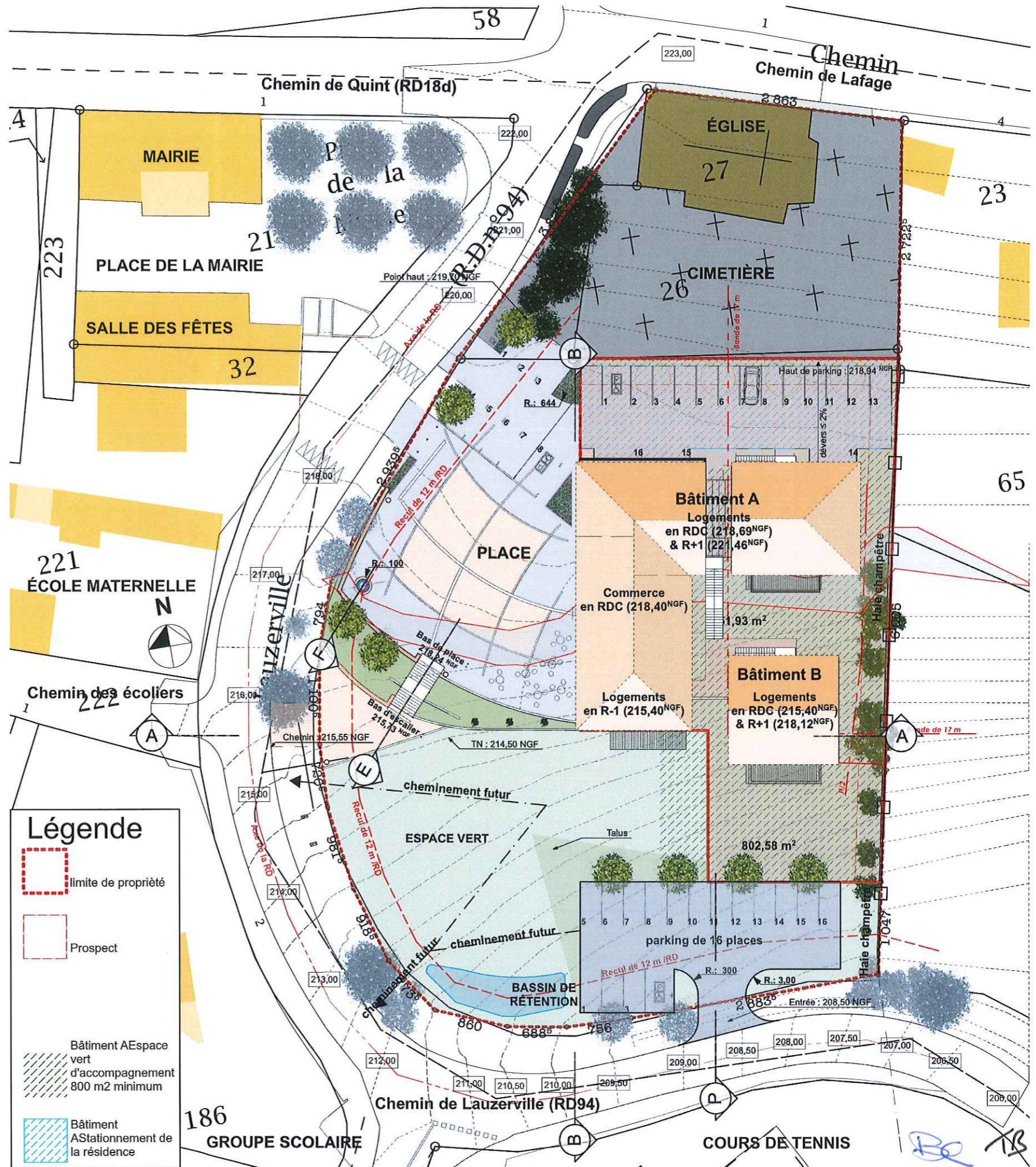
- EU —  Eaux usées et regard de visite
- EP —  Eaux pluviales et regard de visite
-  Eaux pluviales - Avaloir à grille
-  Eaux pluviales - Ouvrage de tête de rejet
-  Eaux pluviales - Bassin de rétention
- - - Eaux pluviales - Drainage
- ASP — Alimentation en eau potable
-  Alimentation en eau potable - Chambre de comptage
- BT —  Electricité BT et chambre de tirage
- TEL —  Téléphonie et chambre de tirage
- ECL —  Eclairage public extérieur et chambre de tirage
-  Eclairage public extérieur - Candélabre
-  Eclairage public extérieur - Borne foraine
-  Eclairage public extérieur - Armoire d'éclairage

ECHELLE: 1/500e



Plans des réseaux





**Légende**

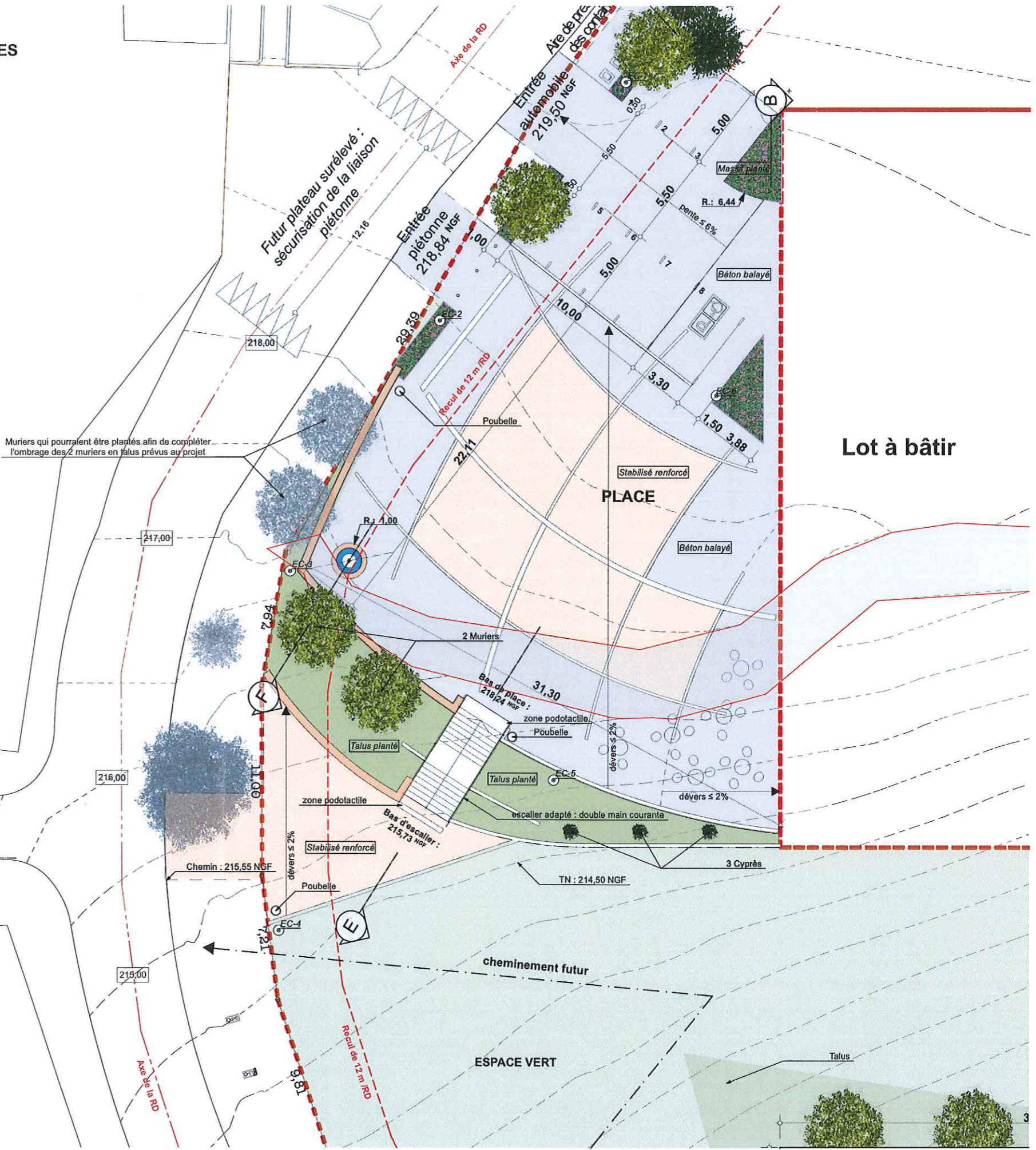
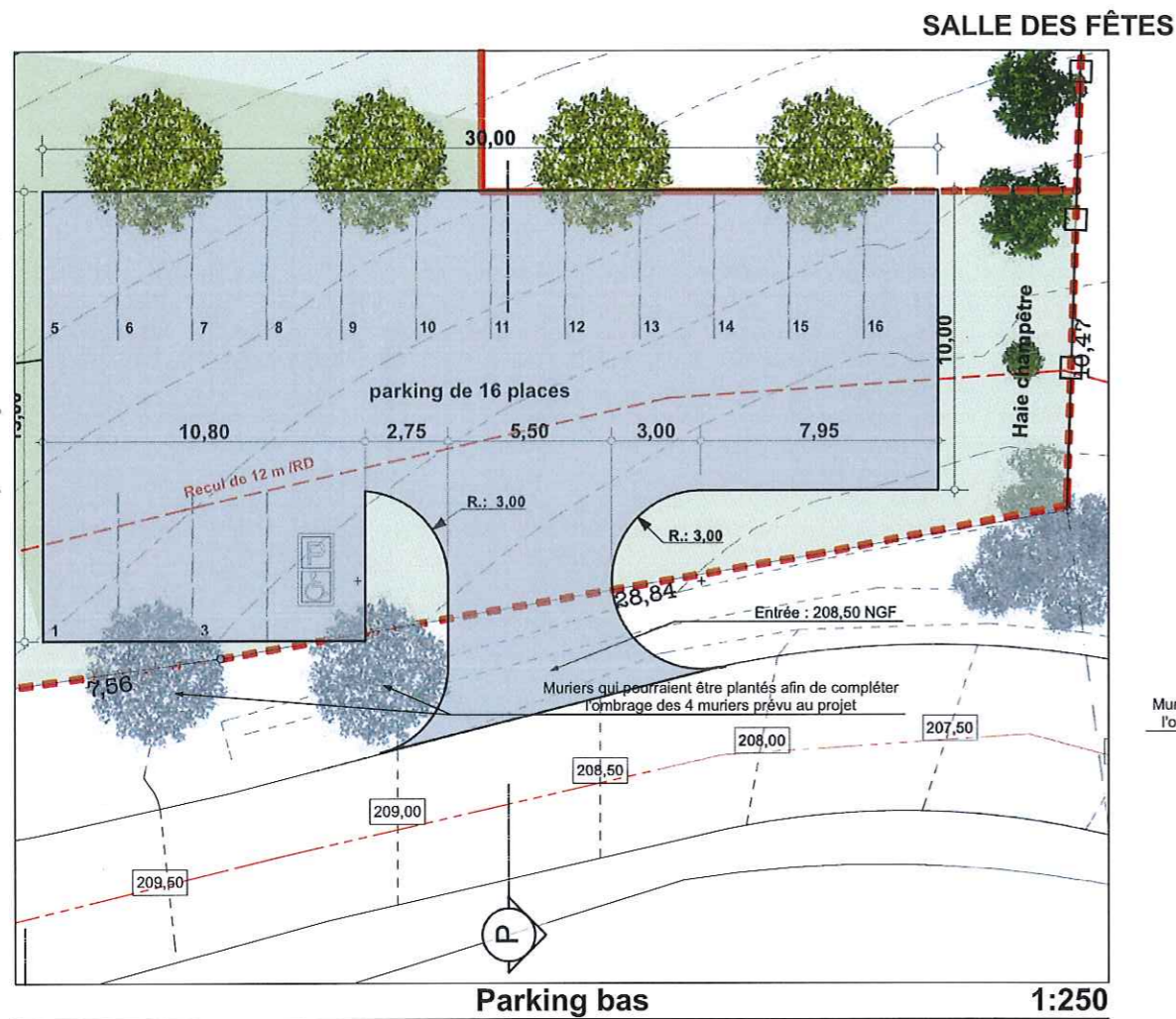
- limite de propriété
- Prospect
- Bâtiment A  
Espace vert d'accompagnement 800 m<sup>2</sup> minimum
- Bâtiment A  
Stationnement de la résidence

**Hypothèse d'implantation : bât A & B**

 <b>AIGREFEUILLE</b>	Ville de Aigrefeuille 1 Place de la Mairie 31280 - Aigrefeuille	Réalisation d'une place de village 1, chemin de Lauzerville 31280 Aigrefeuille	architectes : CS/TB	1:500	PA 04/08/2016	<b>PA9</b>
--	---	--	------------------------	-------	------------------	------------

Document provisoire d'étude pouvant être soumis à des modifications ou des adaptations dues à des impératifs d'ordre technique ou administratif.



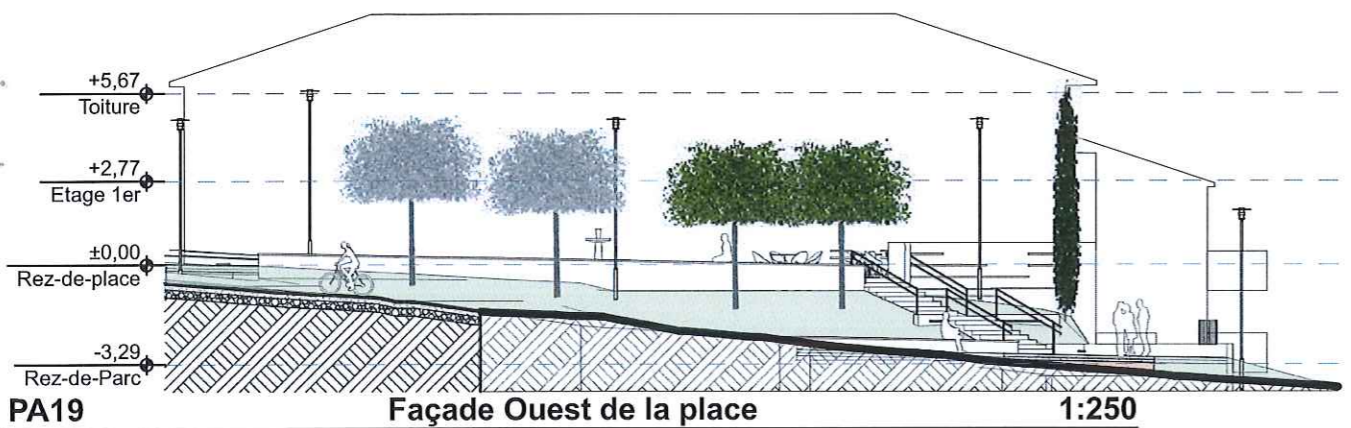


**Plan de masse de la Place & du Parking bas**

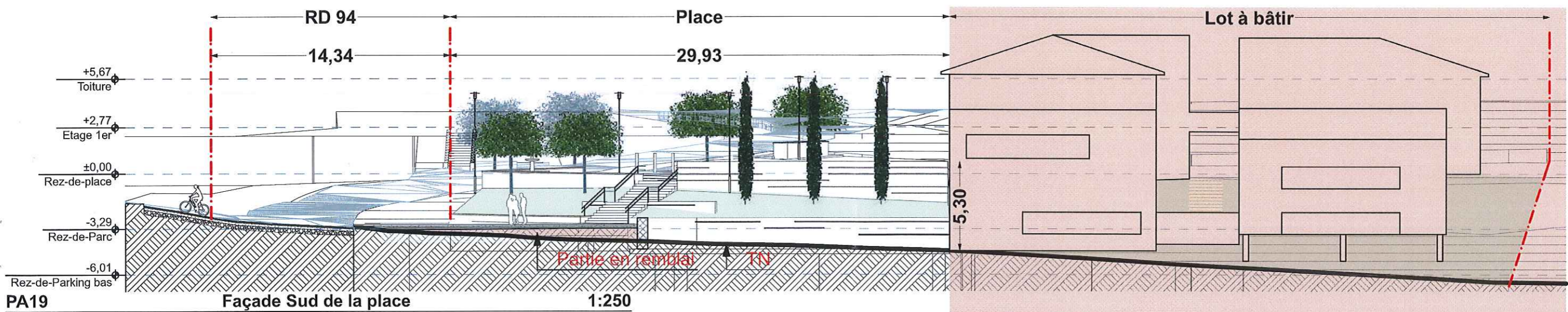
	Ville de Aigrefeuille 1 Place de la Mairie 31280 - Aigrefeuille	Réalisation d'une place de village 1, chemin de Lauzerville 31280 Aigrefeuille	architectes : CS/TB	1:250	PA 04/08/2016	<b>PA18</b>
--	---	--	------------------------	-------	------------------	-------------

Document provisoire d'étude pouvant être soumis à des modifications ou des adaptations dues à des impératifs d'ordre technique ou administratif.





PA19 Façade Ouest de la place 1:250



PA19 Façade Sud de la place 1:250

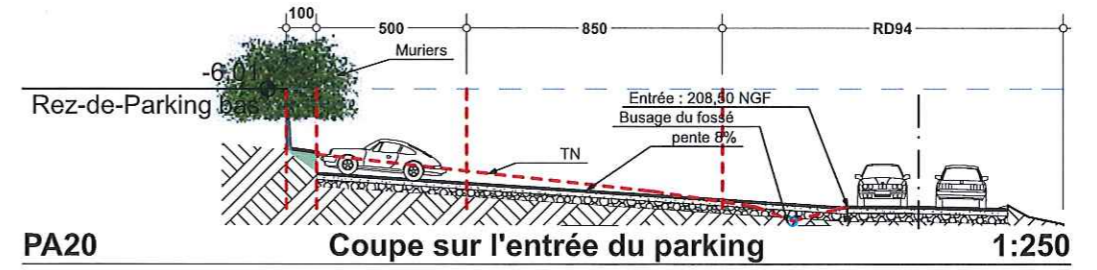
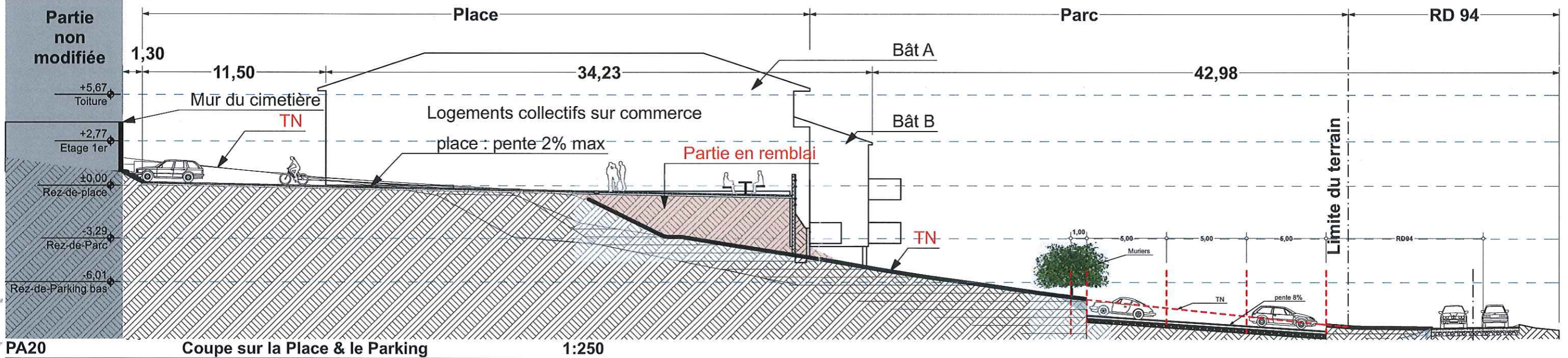
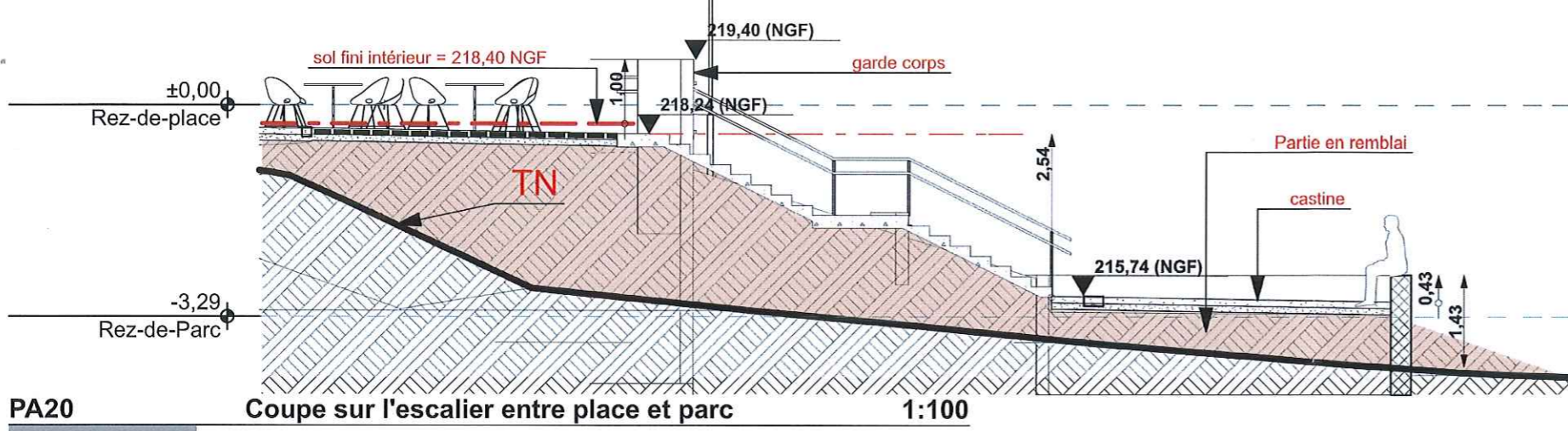
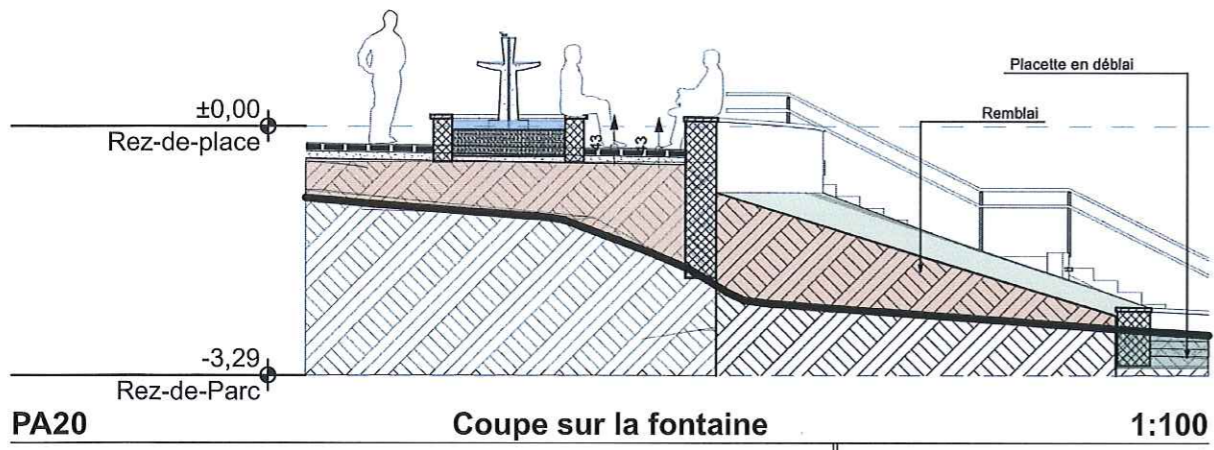
RTB

Façades de la Place

	Ville de Aigrefeuille 1 Place de la Mairie 31280 - Aigrefeuille	Réalisation d'une place de village 1, chemin de Lauzerville 31280 Aigrefeuille	architectes : CS/TB	1:250	PA 04/08/2016	<b>PA19</b>
--	---	--	------------------------	-------	------------------	-------------

Document provisoire d'étude pouvant être soumis à des modifications ou des adaptations dues à des impératifs d'ordre technique ou administratif.





Coupes sur la Place & le Parking bas

	Ville de Aigrefeuille 1 Place de la Mairie 31280 - Aigrefeuille	Réalisation d'une place de village 1, chemin de Lauzerville 31280 Aigrefeuille	architectes : CS/TB	1:100, 1:250	PA 04/08/2016	<b>PA20</b>
--	---	--	------------------------	--------------	------------------	-------------

Document provisoire d'étude pouvant être soumis à des modifications ou des adaptations dues à des impératifs d'ordre technique ou administratif.